

# Lettre au Préfet

## Pour une véritable politique climatique à la hauteur des urgences

Monsieur le Préfet de l'Isère,

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus ignorer, ni contester notre impact sur le réchauffement climatique et notre environnement. Le dernier rapport du GIEC, en octobre dernier, nous alarme une nouvelle fois sur la gravité du changement climatique et sur la nécessité de ne pas franchir le seuil des +1.5°C, ce qui implique que nos émissions de CO2 devront chuter de 45 % d'ici 2030.

Hélas, les rejets de Gaz à Effet de Serre continuent d'augmenter dans le Monde, y compris en France (+ 3,2 % en 2017 par rapport à l'année précédente). Dans ce contexte déjà dramatique, l'échec de la COP 24 repousse une nouvelle fois les mesures salutaires et immédiates qui auraient pu faire face aux urgences écologiques (réchauffement climatique, extinction des espèces, déforestation, pollutions, atteintes à la santé, épuisement des ressources naturelles, etc...).

Face à cette coupable inaction, des millions de citoyen-nes se mobilisent pour faire entendre leur voix et exiger la mise en place de mesures à la hauteur des enjeux du siècle.

En France, 4 ONG assignent l'État français en justice devant le Tribunal administratif de Paris pour inaction face aux changements climatiques. Cette action nommée "L'Affaire du Siècle" est soutenue par plus de 2 millions de nos concitoyens.

En Isère, depuis septembre 2018, les marches pour le climat ont réuni des dizaines de milliers de personnes pour demander des actions concrètes et immédiates face à l'urgence climatique.

La lutte contre le réchauffement global doit trouver des réponses locales, et des projets comme le centre commercial Neyrpic ou l'élargissement de l'A480 ne sont pas en adéquation avec l'avenir que nous souhaitons.

Le 16 janvier dernier, 135 scientifiques dont plus de 50 chercheurs ont cosigné une tribune dans le Dauphiné Libéré appelant les décideurs locaux à « reconsidérer l'élargissement de

l'A480 » pour respecter à l'échelle locale les engagements pris à l'échelle planétaire et à l'échelle nationale lors de la COP 21.

Nous vous rappelons également que la Commission européenne poursuit la France en justice pour non-respect de la directive européenne de 2008 sur la qualité de l'air dans 14 zones ou métropoles urbaines, dont celle de Grenoble.

La signature de l'arrêté d'autorisation environnementale par le Préfet et le démarrage annoncé des travaux de l'A480, nous interrogent fortement sur la cohérence des choix qui sont faits par l'Etat : on ne peut pas en même temps appeler à limiter le réchauffement à 1.5°C comme le recommande le GIEC et valider un rapport entaché par des considérations ouvertement climato-sceptiques.

Les citoyen-nes n'acceptent plus de subir les décisions imposées d'en haut et en complète contradiction avec les objectifs affichés. Les marches pour le climat et le mouvement des gilets jaunes, sont révélateurs d'un rejet des politiques déconnectées des attentes des citoyen-nes et décidées sans prise en compte de leurs avis.

Aujourd'hui, devant ces mobilisations, la réponse apportée par l'État est une restriction de notre droit à manifester, et donc à exprimer nos préoccupations et nos revendications.

Dans ce contexte d'urgences climatiques, de crise sociale et démocratique, nous porterons nos revendications lors du grand débat national. Dès à présent, nous vous soumettons notamment :

- La suspension du projet d'élargissement de l'A480 et l'élaboration de solutions alternatives moins chères et plus bénéfiques pour les usagers
- Le maintien de la ligne TER Grenoble-Gap et la modernisation de la ligne Grenoble-Lyon
- La mise en place de la gratuité et le développement des transports publics sur l'agglomération grenobloise
- L'arrêt de construction ou d'extension de centres commerciaux surdimensionnés (ex : Neyrpic et Grand Place) qui ne répondent pas aux problématiques d'aménagement du territoire ni aux besoins de proximité (augmentation du trafic routier)
- La limitation de l'artificialisation inutile des sols (ex : Center Parc à Roybon)

- Le recours au Référendum Local avant tout grand projet d'aménagement du territoire et pour le Plan Climat de la Métropole
- L'intégration de représentant-es associatifs et de citoyen-nes dans les instances de prises de décisions et les organes d'enquêtes publiques
- Le refus de la privatisation des services publics (barrages hydro-électriques et Eaux & Forêts)
- L'arrêt de la concentration des services publics, commerces et lieux de travail loin des lieux de vie
- L'augmentation des aides à la rénovation de l'habitat, le développement d'une politique ambitieuse de lutte contre l'habitat insalubre et les passoires thermique, la réhabilitation du parc immobilier HLM existant sans hausse de loyer
- L'affectation de 100% de la taxe carbone à la transition écologique et énergétique
- Le financement solidaire de la transition écologique via l'impôt, la restauration de l'ISF et la suppression de la Flat Tax

Il est encore temps de donner un signal fort. Partout sur la planète, les citoyen -nes sont prêts à relever le défi. Monsieur le Préfet, inscrivez-vous dans le sens de l'histoire.

Monsieur le Préfet, au nom de tous les citoyen-nes engagé-es et déterminé-es, nous vous demandons de nous accorder un rendez vous pour discuter de ces revendications. Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Citoyens Pour Le Climat

Alternatiba Grenoble